

► Information générale

Cours	
Titre	SERVICES DE SANTÉ ET HOSPITALIERS
Sigle	GBM6112 (3 crédits)
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / École / Département	Faculté de médecine/ Département de pharmacologie et physiologie
Trimestre	Automne 2026
Année	ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Vendredi, de 8h30 à 11h30
Charge de travail hebdomadaire	

Enseignant	
Nom et titre	Saâd Hamidi, Chargé de cours
Coordonnées	Faculté de médecine - Département de Pharmacologie et physiologie saad.hamidi@umontreal.ca
Disponibilités	

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	.
Coordonnées	
Disponibilités	

Description du cours

Description simple Cliquez ici pour entrer du texte.

Place du cours dans le programme Cliquez ici pour entrer du texte.

Description détaillée Cliquez ici pour entrer du texte.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Cliquez ici pour entrer du texte.

Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

► Calendrier

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2026-09-04 Séance 1	Approche systémique de la santé (OMS et OCDE) et Introduction au système de santé canadien et québécois		Saâd Hamidi (ICM)
2026-09-11 Séance 2	Organisation des soins de santé au Québec : Financement, Mandat et processus décisionnels. Rôle des CISSS/CIUSSS		Saâd Hamidi (ICM)
2026-09-18 Séance 3	Le milieu hospitalier : Principes organisationnels et mission.	[PROPOSITION DE PROJETS DE SESSION]	Saâd Hamidi (ICM)
2026-09-25 Séance 4	Séance_Laboratoires cliniques: organisation et technologies		Dre Caroline Albert
2026-10-02 Séance 5	Gestion de la technologie médicale au sein des structures hospitalières		Saâd Hamidi (ICM)
2026-10-09 Séance 6	Séance_Télésanté: enjeux organisationnels, médicaux et technologiques		Gnahoua Zoabli (CISSSLAU)
2026-10-16 Séance 7	Bloc opératoire, Chirurgie hybride interventionnelle & Monitoring : Concepts et architecture		Saâd Hamidi (ICM)
2026-10-30 Séance 8	Séance_Imagerie médicale : Normes et Standards (DICOM, HL7, IHE)		Boualem Mensour (CHUM)
2026-11-06 Séance 9	Les systèmes d'informations hospitaliers : SIC, DSQ	[ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS]	Saâd Hamidi (ICM)
2026-11-13 Séance 10	Séance_Stérilisation hospitalière : problématiques, techniques et organisation des services.		Sophie. Lerouge (ETS-CHUM)
2026-11-20 Séance 11	Les systèmes d'aide à la décision en milieu médical : Intelligence Artificielle et Machine Learning		Saâd Hamidi (ICM)

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2026-11-27 Séance 12	Séance _Organisation et vision des soins de santé dans l'hôpital du futur		Dre Justine Munger (CHUM)
2026-12-04 Séance 13	Prospective et portée de l'impact des technologies émergentes sur l'organisation des soins de santé		Saâd Hamidi (ICM)
2026-12-11 Séance 14	Génie clinique : Éthique et Gestion		Saâd Hamidi (ICM)
2026-12-18 Séance15	EXAMEN FINAL	Présentations orales des projets	Saâd Hamidi (ICM)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Travaux personnels sous forme de rapports de synthèse			2026-10-02	50 %
Rapport du projet technologique			2026-12-04	35 %
Examen final	Présentations orales des projets		2026-12-18	15 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Le formulaire d'absence à une évaluation doit être rempli par tous les étudiants qui avisent de leur absence à une évaluation. Ce formulaire se trouve sur votre Centre étudiant. Avant de soumettre votre demande, il est impératif de prendre connaissance du Règlement des études de premier cycle—voir Article 9.9 ou le Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales—voir Articles 29,30,31 .
Dépôts des travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2026-09-17

Date limite d'abandon 2026-11-06

Fin du trimestre 2026-12-23

Évaluation de l'enseignement 2026-12-11

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Cliquez ici pour entrer du texte.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Cliquez ici pour entrer du texte.

Équipement (matériel) Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents Cliquez ici pour entrer du texte.

Sites Internet Cliquez ici pour entrer du texte.

Guides Cliquez ici pour entrer du texte.

Autres Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>